



Lors de ce Conseil, plusieurs questions ont donné lieu à des passes d'armes entre majorité et opposition : le projet de territoire à l'horizon 2030 et le Débat d'Orientations Budgétaires. Deux autres sujets ont été débattus un peu moins vigoureusement : le PLU d'agglomération et le pôle Loire Bretagne.

Le projet de territoire à l'horizon 2030 :

- Tous les intervenants ont souligné la qualité du travail de l'AURAN et le caractère innovant de la démarche qui a enregistré 22 000 contributeurs. Le travail de l'AURAN aboutit à 3 scénarios (aller vers l'excellence et l'international, miser sur l'innovation et la créativité, s'appuyer sur les ressources locales et la citoyenneté). Selon les dirigeants du PS (**Gilles Retière**, **Fabrice Roussel**, ...) la synthèse finale est une combinaison entre ces trois visions.
- , L'opposition, et particulièrement **Luc Dejoie**, a dénoncé le fait que les décisions soient prises par une dizaine d'élus majoritaires, en court-circuitant l'opposition et l'ensemble des Maires, et sans compte-rendu. Il a plaidé pour une Communauté Urbaine résultant de l'association des 24 Maires (et contre un fonctionnement de collectivité locale de plein exercice). Il a ironisé sur 1989, considérée par certains comme l'année zéro de l'agglomération nantaise, car correspondant à l'arrivée de JMA. « *Si je ne me trompe pas, nous en sommes à l'année 23 après JMA* » où « *il est parti se faire crucifier ailleurs* ». Selon lui, tout est à la gloire du Prophète, malgré le rôle de Juda qu'il attribue aux Verts à propos de NDDL. Il pointe les manques concernant la réforme des métropoles, les relations avec la Région, les dépenses publiques. Il note les flous sur l'hôpital, les franchissements de Loire internes à l'agglomération et le silence sur le franchissement entre Nantes et Saint-Nazaire. Il dénonce enfin que cette démarche prospective intéressante soit devenue une démarche électorale.
- Pour les élu-e-s EELV et les Alternatifs, **Pascale Chiron** énonce : « *Quand nous regardons dans le rétroviseur les 20 dernières années, nous voyons d'abord 2 choses :*
 - *L'agglomération nantaise attire, par son dynamisme économique, culturelle, cette idée qu'il fait plutôt bon vivre ici.* »
 - *Mais « les indicateurs de précarité et de grande précarité ont augmenté. Cela nous révèle que de nombreux adultes et de jeunes sont à présent marginalisés. (...)*

Les élus EELV et Alternatifs ont pris leur place dans cette démarche.(...) Aujourd'hui, au moment de nous prononcer collectivement, nous nous interrogeons d'abord sur la construction de ce projet de territoire. (...) Pas un mot sur la navale et la fermeture des Chantiers de Nantes et non plus sur les chantiers de Saint-Nazaire. Nous le regrettons. Le texte apparaît comme le conte d'un développement continu où la réalité sociale apparaît peu. »

« Les Nantais ont compris les enjeux d'un développement soutenable, que l'action politique a permis cette appropriation, que les avancées sont dues à une action collective où les écologistes ont contribué avec conviction, ont pris toute leur place. »
Mais « nous émettons néanmoins des réserves sur la synthèse des 3 visions proposées. (...) L'urgence climatique, sociale, économique, nous oblige à décider dès aujourd'hui d'orientations plus innovantes encore, plus volontaristes, plus solidaires là où règnent trop souvent un productivisme débridé, une consommation effrénée et des inégalités criantes.»
« L'horizon 2030 doit mobiliser tous les acteurs et citoyens volontaires pour développer toutes les activités, économiques et sociales.

Nous avons besoin de penser collectivement. Pourquoi ne pas créer un Institut de Recherche et de Développement Humain et Territorial, s'enrichissant des acteurs économiques et sociaux de la cité, de tous les citoyens volontaires également, s'appuyant aussi sur l'expérimentation mise en place par la chaire partenariale "développement humain durable et territoires". Le travail engagé à la région sur les indicateurs de richesse avec l'expertise de l'observatoire national de la décision publique pourrait nous aider.

Cette logique nous permettra de rapprocher les mondes de l'industrie, du tertiaire, mais aussi de la culture et de l'économie sociale, les mondes nous permettant d'appréhender collectivement un nouveau rapport à l'économie, une économie sociétale où nous nous poserions à chaque fois la question de l'utilité globale d'une activité. »

« Cela nécessite bien sûr de rapprocher la démocratie électorale des habitants pour s'enrichir en permanence

de leur expertise du quotidien et mettre en place une véritable démocratie collaborative (qui suppose une élection des Conseillers communautaires au suffrage direct). Nous passerions alors effectivement d'une démarche d'information des citoyens à une logique de co-décision. »

Pensons également aux jeunes « dont on laisse trop les talents sous utilisés. (...) Celles et ceux qui ont 20 ans aujourd'hui auront 38 ans en 2030 »

« Aujourd'hui, ce texte intitulé "projet de territoire" est inachevé, mais peut représenter, si nous le déclinons collectivement, la promesse d'un avenir meilleur.

Nous le voterons donc. »

- **Patrick Rimbart** : Cette délibération est importante pour affirmer la nécessité de la transition énergétique,

Le Débat d'Orientations Budgétaires:

Pour la première fois, un Rapport sur la situation en matière de développement durable 2011 – 2012 a été présenté par Elisabeth Guist'Hau (VP environnement, EELV), en annexe du DOB, comme le grenelle de l'environnement l'impose désormais pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Et on a pu constater que ce rapport recoupe, en très grande partie, les grandes orientations du DOB.

Pascal BOLO présente les orientations budgétaires 2013 : l'épargne brute est passée de 93 M€ en 2008 à 137 M€ en 2011 et l'épargne nette de 21,5 à 65,3 M€ pour la même période. La capacité de désendettement a diminué de 8 ans en 2008 à 5,3 ans en 2011. Ce résultat a été obtenu par une maîtrise des dépenses. Par exemple, grâce à la mutualisation avec Nantes, notamment, l'évolution de la masse salariale est passée de 3,9% en 2009 à 1,8% en 2011. Pendant ce temps, les recettes ont augmenté pour des raisons conjoncturelles qui peuvent ne pas se reproduire (d'où une nécessaire prudence).

Les investissements ont été en légère diminution (avec une remontée en 2011 due au programme chronobus), permettant de stabiliser et même de légèrement diminuer l'en-cours de la dette.

Cette orientation sera poursuivie en 2013. Les principales réalisations prévues sont : le programme chronobus, l'ouverture du parking Feydeau, l'ouverture du stade d'athlétisme couvert, le lancement de la construction d'une salle sportive à Rezé et l'école des Beaux-Arts à Nantes (ESBANM), la construction de nouveaux réseaux de chaleur et de chaufferies bois, ...

Nous savons à l'avance que les dotations de l'Etat vont stagner en 2013 et diminuer en 2014 et 2015. Raison de plus pour rester très prudents.

François de RUGY (EELV, Orvault) : « Dans un contexte général morose, nos équilibres financiers ont

de la modification de nos modes de vie, pour que 500 millions de personnes n'empêchent pas 6 milliards de progresser, ...Monsieur Dejoie a une vision créationniste... Sachons aller vers l'ouverture au monde, au développement économique, à la cohésion sociale.. Il faut donner des réponses aux très nombreuses contributions qui se sont exprimées.

- **Gilles Retière** précise que ce texte est le projet de l'ensemble des nantais, et pas seulement celui de la collectivité.
- **Le vote** donne 86 pour, 1 abstention et 26 refus de participer au vote.

retrouvé un niveau satisfaisant. (...) 2013 va être une année importante pour notre agglomération qui doit porter fièrement son label de capitale verte européenne, qui doit montrer d'exemple »

particulièrement sur les politiques publiques des transports (ex chronobus), des déchets, la trame verte et bleue, l'enseignement supérieur (« à condition de s'orienter vers l'innovation et les énergies du futur plutôt que de poursuivre les recherches sur les énergies de passé comme le nucléaire »), l'efficacité énergétique des bâtiments.

« (...) nous soutenons bien évidemment, au chapitre de l'emploi et de l'innovation sociale, la création du pôle de ressource territorial RSE et du pôle d'innovation et de co-développement de l'ESS. Enfin, nous approuvons les orientations fortes de Nantes Métropole en matière d'habitat et de solidarités, traduites essentiellement dans le PLH, et insistons sur la nécessité d'une politique d'accueil digne pour les Roms et les gens du voyage. »

Yves AUMON : La crise est aussi une période de mutations. Attention à ne pas faire peser les efforts uniquement sur les entreprises et à permettre aux entreprises d'obtenir des crédits, malgré la crise financière.

La TVA sociale a été supprimée, mais la nouvelle TVA va toucher la restauration et le bâtiment. La France qui travaille croule sous les taxes et les prélèvements ; la classe moyenne paie de plus en plus.

Pour les dotations de l'Etat, vous critiquiez une perte de 28 Millions€ entre 2003 et 2011. Mais l'actuel gouvernement va prélever 1,5 Milliards€ en 2014 et 2015. C'est cela, le changement ?

Les finances de Nantes Métropole sont saines. Mais pour l'avenir, il faut chercher de nouvelles économies et recettes. La masse salariale augmente de 2,5% (et plus fortement l'an passé). Est-ce un résultat de la mutualisation ? Le voyage à Nantes n'a pas donné

des résultats positifs. Qu'en sera-t-il de Nantes capitale verte ?

Le commerce en centre-ville est en difficulté. Il faudrait ouvrir les dimanches de fête, comme à St-Nazaire. Quel est l'évolution du budget annexe transports ? Il faudra supprimer certaines dépenses et nous serons vigilants pour le Budget Primitif 2013.

Julien BENVEL : Sarko n'est plus là et le PS a tous les pouvoirs. Arrêtez de nous dire que tout est de la faute de Sarko ! En réalité, ce sont les erreurs du gouvernement qui nous mènent dans le mur, parce qu'il découvre la crise économique européenne.

Gilles RETIERE : L'acte 3 de la décentralisation est en débat, avec les interrogations sur les futures

Le PLU d'agglomération :

Le passage à un PLU métropolitain (PLUM), et non plus un PLU commune par commune, sera obligatoire à partir de janvier 2016. Il semble donc nécessaire de démarrer dès maintenant une démarche pour élaborer ce PLUM, en commençant par l'élaboration d'un PADD-M (Plan d'aménagement et de Développement Durable Métropolitain) qui devra intégrer le PDU (déplacements), le PLH (habitat), ainsi que les trames vertes et bleues.

Alain ROBERT (PS, Nantes) : Un enjeu important de ce PLUM, c'est d'imaginer des formes nouvelles d'appropriation citoyennes de cette démarche.

Michel Joseph LUCAS (PC, Couëron) : Il faudra donner toute son importance à la question des logements sociaux et revenir sur les inégalités entre

compétences et les moyens financiers nécessaires. On sait que certaines communes ont des difficultés. Pour 2014 et 2015, il faudra regarder comment accentuer la solidarité financière entre les communes de l'agglomération.

Luc DEJOIE : D'accord pour débattre de cela dans le cadre d'un réexamen des critères de la Dotation de Solidarité Communautaire. Mais il est hors de question de rediscuter de l'allocation de compensation actuelle.

Explication : cette allocation de compensation pérennise les ressources des différentes communes au point de création de Nantes Métropole et maintient une inégalité de ressources.

les communes sur cette question. La concertation sera essentielle.

Gilbert GALLIOT (EELV, La Chapelle/Erdre) : De notre point de vue, ce PLUM devra intégrer le PDU et le PLH, mais aussi la politique économique de l'agglomération et des ZAC économiques. Il sera indispensable de développer la démocratie et d'associer fortement les habitants à l'élaboration de ce PLUM. Il nous semble indispensable d'élire les conseillers communautaires au suffrage universel direct.

Luc DEJOIE (UMP, Vertou) : Pourquoi une telle précipitation ? Il aurait d'abord fallu concerter les 24 Maires sur cette question et sur l'intégration du PDU et du PLH. Nous voterons contre cette délibération.

Pôle métropolitain Loire-Bretagne : Actions d'intérêt métropolitain

Les actions d'intérêt commun concernent :

- l'accessibilité du grand Ouest, en particulier sur les lignes ferroviaires Rennes-Brest/Rennes-Quimper et Nantes/Rennes/Bretagne sud à adresser à RFF, aux Régions et à l'Etat,
- la coordination en matière d'enseignement supérieur et de recherche, d'innovation,
- le développement économique (présence dans les salons internationaux, outils de promotion, tourisme et événements).

La participation financière de Nantes Métropole est fixée à 41 500€.

Ronan DANTEC (EELV, Nantes) : Attention à ne pas oublier les villes petites et moyennes (Ancenis, Chateaubriand, ...). Pour les déplacements, pourquoi ne pas mettre le barreau TGV sud de l'Île de France dans les priorités du pôle ? Enfin, on sait très bien que Rennes va continuer à se développer et à soutenir son aéroport ; ne faisons pas mine de ne pas le savoir.

Yves AUMON : Il faut absolument que Notre dame des landes soit développé dans cette délibération.

Patrick Rimbart : C'est vrai qu'il faut mobiliser les villes moyennes autour du pôle.

Autres points d'information

- La convention d'aménagement de la ZAC Moulin des Landes 2 par la SELA est prolongée de 6 mois. Le bilan est en légère augmentation de 148 000€ (sur un total de 3,339 Millions €). Une

participation complémentaire de 39 000€ TTC au titre de l'année 2012 sera versée.

- La délégation de service public à la société « le voyage à Nantes » est prolongé de 2 ans, malgré l'abstention de l'opposition.

- Les tarifs des TER à l'intérieur de l'agglomération seront alignés sur les tarifs TAN. Il est fait remarque que certains usagers de la périphérie de l'agglo. préfèrent venir en voiture aux gares de Bouaye, Thouaré et Mauves pour bénéficier de ces tarifs, plutôt que de prendre le train dans la gare la plus proche de chez eux. Il faudra entamer une coordination avec la Région et le Département. Cette convention devra être complétée lors de la mise en service de la ligne tram-train Nantes-Chateaubriand.
- Pour se conformer à la réglementation, il sera mis fin à l'exonération du versement transports dont bénéficient beaucoup d'associations. Seules les associations Les petites sœurs de pauvres et les petits frères des pauvres continueront à en bénéficier.
- Tarifs de l'assainissement, de l'eau et des déchets augmenteront de 1,8 à 2,2%. Les réseaux de chaleur auront une augmentation de tarif de l'ordre de 3,9% (le gaz augmente de 5,4%). Au nom de EELV et des Alternatifs, Bertrand VRAIN suggère d'imaginer des tarifs incitant à moins consommer pour ce qui concerne les ressources épuisables (eau, assainissement, énergie).
- En raison des besoins croissants, un second crématorium sera construit à St-Jean de Boiseau. Le principe d'une délégation de service public est voté.
- Energies : Le Conseil prend connaissance du document relatant l'état d'avancement du Plan Climat de Nantes Métropole dans le cadre de la Convention des Maires qui fait écho au paquet énergie climat de l'Union européenne. Cet état d'avancement du « Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable » préfigure une obligation contenue dans le Grenelle de l'environnement pour les collectivités locales de plus de 50 000 habitants à partir de 2013. D'autre part, le Conseil adopte un dispositif de soutien au développement du solaire thermique, avec pour objectif d'accompagner 5 copropriétés et 200 logements individuels sur 2 ans (400€ pour l'installation d'un chauffe-eau ou d'un chauffage solaire thermique). L'enveloppe de crédits nécessaire à cette subvention est évaluée à 110 000 € répartie sur 2 ans à partir de 2013.
- Zones humides : **Christian COUTURIER** fait un exposé sur l'utilité des zones humides (protection de la biodiversité, épuration des eaux, ...) et la nécessité de les protéger. Un inventaire des zones humides est actuellement en cours dans l'ensemble des communes de l'agglomération. Pour Nantes, Sautron, Orvault, Carquefou, Rezé, Les Sorinières et Bouaye, cet inventaire est finalisé et a été approuvé par les conseils municipaux. Après approbation du Conseil de Nantes Métropole, ils devront être approuvés par instances de décision des SAGE « Estuaire de la Loire », « Sèvre Nantaise » et « Grandlieu ». Ils seront ensuite intégrés aux PLU de chaque commune, à l'occasion de la première modification et intégrés au PLU Métropolitain.
- Emplois d'avenir : En qualité d'employeurs notamment, la Ville de Nantes, Nantes Métropole et le centre communal d'action sociale de Nantes s'engagent dans le dispositif national des emplois d'avenir qui vise le public des jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou de niveau CAP/BEP, en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois dans les 12 derniers mois. Ce sont des emplois à temps plein en CDI ou CDD d'un an au moins. L'Etat prend en charge une part de la rémunération à hauteur de 75% du SMIC brut. Les trois collectivités se sont engagées à accueillir 120 emplois d'avenir en simultané, dont 40 pour Nantes Métropole (10 avant la fin 2012). Le CNFPT sera mobilisé pour la formation.